

Questions écrites d'Energie en Actions pour l'Assemblée Générale EDF du 30 mai 2013

A Monsieur le Président du Conseil d'Administration d'EDF :

1. Dividende : modalités de paiement du solde

Energie en actions, association indépendante d'actionnaires salariés et anciens salariés d'EDF, s'est félicitée à l'occasion de la publication des résultats 2012 d'EDF de la proposition de niveau de dividende 2012, conforme à la politique de distribution affichée par l'entreprise.

Toutefois, au regard du niveau élevé des besoins d'investissements opérationnels du Groupe, **Energie en actions s'étonne que le Conseil d'Administration n'ait proposé, l'option de paiement en actions que pour la seule augmentation du dividende (0,10 €/action) et non pour la totalité du solde du dividende (0,68 €/action)**, d'autant plus que le versement en actions des dividendes a été exclu du champ de la nouvelle contribution sociale de 3 % sur les dividendes distribués. De ce fait, Energies en actions s'abstiendra sur la 4^{ème} résolution « option pour le paiement en actions d'une quote-part du dividende ».

Energies en actions souhaiterait savoir pourquoi les dispositions proposées avec succès à l'occasion du paiement de l'acompte sur dividende 2009 n'ont pas été reprises, notamment la possibilité pour l'actionnaire d'opter pour le nombre d'actions immédiatement supérieur.

Il faudra en effet détenir plus de 150 actions pour opter pour le paiement en actions nouvelles, ce qui exclura de la possibilité de ce choix la grande majorité des actionnaires individuels et salariés détenant des actions en direct, alors même que nombre d'entre eux seraient prêts à accompagner EDF dans son développement.

2. Politique actionariat salarié

Energie en actions, association indépendante d'actionnaires salariés et anciens salariés d'EDF, souhaite que l'actionariat salarié se développe à EDF et qu'il devienne un élément moteur dans l'association des salariés et anciens salariés à la performance de l'entreprise. Or, nous ne pouvons que constater que la dernière opération d'actionariat salarié d'EDF date de l'été 2008, soit il y a maintenant près de 5 ans.

Monsieur le Président, pourriez-vous nous préciser votre position sur le développement de l'actionariat salarié à EDF et pourquoi, à la différence de la plupart des grandes entreprises, aucune opération n'a été réalisée ces dernières années à EDF ?

3. Situation financière

La situation financière du Groupe est aujourd'hui délicate, avec un cash flow libre négatif depuis 3 ans, un endettement net proche du maximum défini et une « falaise » d'investissements à financer dans les prochaines années.

Comment comptez-vous financer ces investissements, tout en maintenant un versement de dividende, sans dépasser le ratio d'endettement net de 2,5 fois l'EBITDA ?

4. Evolution des prix de marché, et du CO2

Dans une conjoncture économique dégradée, la baisse de la consommation d'énergie en Europe est une réalité, y compris pour l'électricité :

- Cette baisse semble durable, du fait des politiques volontaristes d'économie d'énergie,
- Des surcapacités de production apparaissent, aggravées par le maintien de politiques subventionnant le développement des énergies renouvelables,
- Corrélativement, les prix de marché de l'électricité baissent.

De plus, les prix de CO₂ sont à des niveaux historiquement bas, rendant le charbon compétitif et conduisant à la fermeture de centrales à gaz, et à la baisse de la compétitivité du nucléaire.

Cette situation actuelle, de nature à remettre en cause la stratégie de production décarbonée du groupe EDF, vous semble-t-elle pérenne ?

5. Evolution des tarifs de vente en France et Loi NOME

Vous vous êtes fortement impliqué pour défendre les intérêts d'EDF à l'occasion de l'élaboration de la loi NOME, obtenant que le prix de l'ARENH soit fixé à 40€/MWh au 1^{er} juillet 2011, puis à 42€/MWh au 1^{er} janvier 2012 : niveau assurant la continuité avec le dispositif transitoire Tartam, mais insuffisant pour couvrir les importants investissements engagés sur le parc nucléaire existant. Comme le texte le prévoit, on aurait pu s'attendre à une évolution du prix de l'ARENH depuis le 1^{er} janvier 2013 afin de se rapprocher d'une couverture des coûts complets du parc nucléaire.

Pourriez-vous nous expliquer pourquoi le prix de l'ARENH n'a pas évolué depuis le 1^{er} janvier 2012, et les actions engagées par EDF vis-à-vis des Ministères et de la CRE, afin que le prix de l'ARENH, ainsi que les tarifs réglementés de vente, assurent une couverture des coûts complets du nucléaire.

6. CSPE

Energie en actions, association d'actionnaires salariés et anciens salariés d'EDF, s'est réjouie de l'accord trouvé début 2013 avec l'Etat sur la reconnaissance de la dette liée à la CSPE, supportée par EDF, et d'intérêts de retard.

Toutefois, nous avons constaté que la Ministre en charge du Développement et de l'Energie, avait dans le même temps :

- D'une part, limité la hausse de la CSPE en 2013 à la seule couverture de la prévision de surcoûts 2013 faite par la CRE fin 2012,
- D'autre part, mis en œuvre un certain nombre de mesures, notamment une hausse de certains tarifs d'achat photovoltaïque, ou lancé de nouveaux programmes de développement d'installations d'énergie renouvelable, qui ne pourront que contribuer à une hausse des surcoûts CSPE en 2013 et les années suivantes.

De ce fait, comment pouvez-vous nous assurer que le problème du déficit de la CSPE sera bien concrètement réglé dans les prochaines années ?

7. Rentabilité des investissements de développement

Les investissements opérationnels bruts de développement du Groupe ont dépassé 5 milliards d'euros en 2012.

Pouvez-vous nous assurer de la rentabilité pour le Groupe des investissements de développements engagés ces dernières années, et à venir, notamment :

- **La prise de contrôle d'Edison, et la réalisation d'un terminal méthanier à Dunkerque, dans un contexte de maintien de prix de marché du gaz relativement bas,**
- **Le projet de construction d'EPR en Grande Bretagne.**

8. Linky et réseaux

ERDF, filiale d'EDF, a mené une expérimentation auprès de 300 000 clients d'un compteur communicant Linky, et les pouvoirs publics ont décidé de le généraliser avec l'équipement prévu de 35 millions de français d'ici 2020 pour un investissement total de plus de 5 milliards d'euros. Ce projet semble aujourd'hui bloqué sur des problématiques de financement et de propriété. Le document de référence 2012 d'EDF précise qu'un groupe de travail réunissant toutes les parties prenantes a été lancé en novembre 2012 avec la finalité d'engager ce projet en 2013.

Pourriez-vous nous préciser où en sont les travaux de ce groupe de travail, et notamment si le mécanisme de financement de cet important investissement a été ou non finalisé ?

De façon complémentaire, comment le Groupe envisage-t-il de financer les travaux importants à réaliser sur les réseaux de distribution alors que le niveau du TURPE, seule ressource d'ERDF, est strictement encadré par les pouvoirs publics ?

9. Impact transition énergétique allemande

Le Centre d'analyse stratégique, rattaché au Premier Ministre, a publié en septembre 2012 un rapport « La transition énergétique allemande est-elle soutenable ? », dans lequel il conclut notamment que : « A court terme, ... la fermeture accélérée des centrales nucléaires et l'augmentation de la production intermittente éolienne et photovoltaïque obligent les Allemands à s'appuyer fortement sur les systèmes électriques de leurs voisins pour assurer leur équilibre production – consommation ... Les électriciens du continent se retrouvent à supporter une part du risque associé à cette décision unilatérale, qui mériterait d'être rémunérée car leurs marges d'exploitation diminuent ».

Partagez-vous cette analyse, et si oui à combien EDF évalue les surcoûts ainsi supportés, et que comptez-vous faire, le cas échéant avec d'autres électriciens européens, pour que ces surcoûts soient compensés ?

Association Energie en Actions, Immeuble EDF - Carré Vert, 45 Rue Kléber, 92300 LEVALLOIS-PERRET

contact.energieenactions@gmail.com <http://www.energieenactions.fr>

Association créée en 2006, suite à l'ouverture du capital d'EDF, Energie en actions est la plus importante association d'actionnaires salariés du groupe EDF. Elle a pour objet de défendre les intérêts du Groupe et de ses actionnaires, salariés et anciens salariés, en toute indépendance tant vis à vis de la Direction de l'entreprise que des organisations syndicales, et quel que soit leur mode de détention d'actions EDF. Cette indépendance permet de rester proches et ouverts aux enjeux des actionnaires salariés et anciens salariés.

Défendre les actionnaires salariés, c'est défendre la valeur de l'action EDF à travers une stratégie de développement durable du groupe EDF créatrice de valeur dans la durée, et promouvoir la distribution d'un dividende conforme aux normes du marché.

Energie en actions souhaite que l'actionariat salarié se développe à EDF et qu'il devienne un élément moteur dans l'association des salariés et anciens salariés à la performance de l'entreprise. L'association veut rassembler tous ceux et celles qui partagent ces positions.